



Ville de LE NEUBOURG

Département de l'EURE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2025

## PROCÈS-VERBAL

Le vingt-trois juin deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Date de la séance :	23 juin 2025
Date de convocation :	17 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice :	24
Nombre de présents :	20
Nombre de votants :	21

**Présents :** Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, Mme Evelyne DUPONT, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, Mme Isabel COUDRAY, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** M. Philippe DELAUNAY pouvoir à M. Francis DAVOUST, M. Stéphane CHERRIER pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Isabelle AMEYE pouvoir à Mme Anita LE MERRER.

**Absents excusés :** Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY.

**Absente :** Mme Katiana LEVAVASSEUR.

**Secrétaires de séance :** Mme Caroline CHOPIN, Mme Isabel COUDRAY.

### Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Conseil municipal du 19 mai 2025

*Madame Natacha Brunet a affirmé plusieurs fois ne pas pouvoir participer aux commissions communales en raison de la méconnaissance du calendrier des réunions.*

*Monsieur Arnaud Cheux a indiqué qu'aucune commission communale n'était fermée conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, encore faut-il que l'élu demande sa participation.*

*Madame le Maire précise qu'il n'est pas question de convoquer tous les conseillers à toutes les commissions communales. Elle demande à respecter le groupe de travail avec assiduité et constance.*

### Décision du maire

**D2025-004-** Avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'œuvre pour le diagnostic sanitaire de l'église Saint Paul, plus-value de 600 €,

### ENSEIGNEMENT - SPORT – VIE ASSOCIATIVE

#### DCM 2025-58- Barème de participation pour les familles au projet de classe de mer de l'école Jean Moulin

Deux classes de CM1 et CM1-CM2 de l'école Jean Moulin partiront, du 4 au 8 mai 2026, en classe découverte à Gouville sur Mer dans la Manche.

Le coût par élève s'élève à 393 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de voter un barème de participation des familles, en fonction du quotient familial.

Le Quotient Familial = Revenu imposable disponible / Nombre de personnes à charge au foyer.

\*\*\*\*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT le projet de classe découverte de l'école élémentaire Jean Moulin pour 2026 ;

CONSIDÉRANT que la Ville a la volonté de favoriser le départ du plus grand nombre d'enfants ;

RAPPELANT que le quotient familial correspond au revenu imposable disponible divisé par le nombre de personnes à charge au foyer ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :**

✓ DÉCIDE de fixer la participation des familles selon le barème suivant :

** QF annuel	QF Mensuel	Taux de participation	Participation demandée	Aide Commune
< à 2 064 €	< à 172 €	16 %	61 €	322 €
2 064 à 4 128 €	172 à 344 €	22 %	84 €	299 €
4 128 à 6 192 €	344 à 516 €	30 %	115 €	268 €
6 192 à 8 256 €	516 à 688 €	40 %	153 €	230 €
8 256 à 10 320 €	688 à 860 €	52 %	199 €	184 €
10 320 à 12 384 €	860 à 1 032 €	63 %	241 €	142 €
> à 12 384 €	> à 1 032 €	73 %	280 €	103 €
Extérieur	Extérieur	100 %	* 383 €	0

\* Participation du Département sollicitée estimée à 10 € par élève

\*\* Le calcul du QF portera sur les revenus de 2024 (avis d'impôt 2025).

- Décide que le montant des aides cumulées ne dépassera pas 383 €.
- Demande à l'établissement scolaire de déposer une demande de financement auprès du Département de l'Eure,
- Autorise Madame le Maire à conclure un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure pour soutenir financièrement le projet.
- Autorise Madame le Maire ou un Maire Adjoint Délégué à signer tous les documents afférents à cette décision.

Adopté à l'unanimité,

#### **DCM 2025-59- Demande de subvention pour le projet NEFLE avec les deux collèges**

Un projet NEFLE (Notre École, Faisons-la Ensemble) est initié avec les deux collèges pour un apprentissage ludique CM2-6<sup>ème</sup>. Les établissements sollicitent une subvention exceptionnelle pour un labo Maths.

Madame l'Adjointe à l'Enseignement propose une subvention de 500 €.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :**

✓ DÉCIDE de verser une subvention de 500 €, compte 65748, au collège Geneviève de Gaulle Anthonioz.

Adopté à l'unanimité,

## DCM 2025-60- Subvention Football Club du Pays du Neubourg (FCPN) 2025

L'instruction de la demande de subvention du Football Club du Pays du Neubourg a été différée, dans l'attente de l'assemblée générale du 23 mai dernier,  
Madame le Maire et Madame l'Adjointe au Sport ont rencontré le nouveau président et ont rappelé le conventionnement du club avec la commune pour l'usage des équipements sportifs.  
Vu les crédits inscrits au compte 65748 subventions lors du vote du budget le 24 mars 2025,

Madame l'Adjointe à l'Enseignement propose une subvention de 15 980 €,

### Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- ✓ DÉCIDE de verser une subvention de 15 980 € au Football Club du Pays du Neubourg.  
Adopté à l'unanimité,

## DCM 2025-61- Subvention exceptionnelle pour le Tournoi International de Tennis

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la demande exceptionnelle du Tennis Club du Neubourg pour le tournoi international de tennis qui se déroulera en septembre ;  
CONSIDÉRANT que ce projet nécessite une implication technique et financière de la part de la commune ;  
CONSIDÉRANT que l'entrée sera gratuite pour les spectateurs et l'accueil des scolaires ;  
CONSIDÉRANT la couverture médiatique et le rayonnement du tournoi au niveau international ;  
CONSIDÉRANT que la contribution du Département de l'Eure de 10 000 € à 5 000 € ;  
Madame l'Adjointe au Sport propose de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

### Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- ✓ DÉCIDE de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € au Club de Tennis du Neubourg pour soutenir l'organisation du 1er Tournoi International du Tennis Féminin ;
- ✓ DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au chapitre 65 ;
- ✓ AUTORISE Madame le Maire ou un Maire Adjoint Délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Adopté à la majorité (1 Abstention : N Brunet),

*Madame Natacha Brunet demande si la Communauté de Communes du Pays du Neubourg leur verse une subvention.  
Madame le Maire répond affirmativement la somme de 4000 €.*

## CULTURE – ANIMATION – COMMUNICATION

*Compte-rendu de la commission du 27 mai 2025*

*Présents : Isabelle Vauquelin, Marie-Noëlle Chevalier, Anita Le Merrer, Evelyne Dupont, Caroline Chopin, Isabel Coudray, Isabelle Ameye, Gilles Barbier*

*Excusée : Claire Lapoirie*

### Bilan des évènements passés

**Spectacle " La promesse de l'aube " le jeudi 24 avril au Viking (coût : 4600 €)**

240 spectateurs. Retour billetterie 3144€

Un très beau spectacle apprécié par tous, une grosse performance d'acteur avec Franck Desmedt.

Il est dommage qu'aucun restaurant neubourgeois ne soit en capacité de recevoir des artistes un jeudi soir après 21h30

Spectacle "Les Aventures de Clark Pakap" dimanche 27 avril à l'école Dupont de l'Eure  
(Coût 791€, entrée 5€) 25 spectateurs, retour billetterie Tangram  
Spectacle pour enfants sympathique, dommage qu'il y ait trop peu de monde

#### Organisation des évènements à venir

Culturissimo (organisé par les Ets Leclerc en partenariat avec la ville) le jeudi 5 juin 20h au Viking  
Guillaume de Tonquédec lit "Le barman du Ritz" de Philippe Collin

Fête de la musique le samedi 21 juin : les groupes sont actés et mis en place

Les Estivales les 12 et 13 juillet

Le sujet sera développé à la prochaine commission

**Millénaire Guillaume Le Conquérant (en 2027) :**

La Région Normandie invite les acteurs de Normandie, de France, du Royaume-Uni, d'Irlande, des îles anglo-normandes, d'Italie du Sud, de Norvège et du Danemark, à répondre à un appel à projets afin de créer ensemble la programmation d'une grande année-événement.

La Mairie veut inscrire Le Neubourg dans ce dispositif en proposant une programmation culturelle spécifique. Un dossier d'inscription doit être envoyé à la Région avant le 30 juin.

Nous aimerions programmer une édition spéciale dans le cadre du festival "Et Pop ! Au château ! »

Pour ne pas multiplier les dépenses culturelles, on mutualiserait en partie ces deux événements avec des spectacles thématiques autour de la Normandie et/ou Guillaume Le Conquérant, des décorations spécifiques rappelant le Moyen-âge, une restauration folklorique...

Des réunions sont en cours

**Opéra au cinéma jeudi 2 octobre :**

La bande passante étant insuffisante pour assurer un bon fonctionnement de l'opéra en direct, la commission avait validé la proposition d'un opéra en différé

- *Roméo et Juliette* de Thomas Jolly = les droits ne sont pas disponibles

- *Madame Butterfly et Carmen* (PATHE LIVE) : les prix imposés sont entre 14 et 19 €

La commission décide de ne pas programmer d'opéra à l'automne en attendant que la fibre permette la diffusion de l'Opéra en direct.

#### Spectacles retenus par la commission pour la saison 2025/2026 :

Spectacle amateur :

- *La barque sans pêcheur* (Cie Les Fruits de la passion) spectacle déjà programmé en février

Spectacles du Tangram: Coûts 791€, retours de billetterie Tangram

- *Ma république et moi* - vendredi 28 novembre, salle du Haut Phare
- *Renarde* (jeune public) - entre le 18 et 31 mai, Ecole Dupont de l'Eure

Spectacles professionnels :

- **Concert " Les Amis de Brassens " au Viking**

Genre : Hommage à Brassens, sur des airs de Django Reinhardt. Concert entrecoupé de récits et anecdotes liés à la vie de Brassens.

Coût : 3 376 € TTC + VHR pour 4 personnes environ 1 000 € = 4 400 € environ

Tarifs proposés : 20 € TP – 15 € TR

- **Concert " Liszt meets the Queen " au Viking**

Concert de musique classique revisitée par la musique de Queen

Coût : 2 600 € + VHR 1 000 € + location piano = 4 500 € TTC environ

Tarifs proposés : 20 € TP – 15 € TR

- **Au plus près de François-Xavier Demaison (+ présentateur + 5 musiciens)**

Rencontre intimiste avec l'artiste qui se raconte, d'anecdotes en confidences. Accompagné de musiciens, l'artiste partage avec le public les coulisses de sa vie.

Coût : devis en cours 9 500 € + 800 € HT transport (5,5%) = 10 760 € TTC

Tarifs proposés : 28 € TP – 18 € TR

## DCM 2025-62- Tarifs spectacles saison 2025-2026

Madame l'Adjointe propose au conseil municipal de fixer les tarifs des spectacles pour la saison 2025-2026.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le compte-rendu de la commission Culture-Animation-Communication du 27 mai 2025,

CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer les tarifs des spectacles programmés par la commune ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :**

- DÉCIDE de fixer les tarifs suivants :

**1) Concert " Les Amis de Brassens " au Viking**

✓ Tarif plein : 20 €

✓ Tarif réduit : 15 €

**2) Concert " Liszt meets the Queen " au Viking**

✓ Tarif plein : 20 €

✓ Tarif réduit : 15 €

**3) Au plus près de François-Xavier Demaison**

✓ Tarif plein : 28 €

✓ Tarif réduit : 18 €

- PRÉCISE que le tarif réduit est applicable, sur présentation d'un justificatif, aux moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA et aux titulaires d'une carte « handicap ».
- INDIQUE que les droits d'entrée seront encaissés par la régie mixte d'avances et de recettes pour les animations municipales et la billetterie en ligne MAPADO.
- AUTORISE Madame le Maire ou un Maire Adjoint Délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Adopté à la majorité (1 Abstention : N Brunet),

## **URBANISME – PATRIMOINE**

*Compte-rendu de la commission du 3 juin 2025*

*Etaient présents : I Coudray, F Bronnaz, A Le Merrer, I Vauquelin, N Brunet, G. Barbier et E Detaille,*

*Étaient excusés : A Leroy, I Ameys, MN Chevalier, S Cherrier.*

→ **DIA et DC :**

- DIA 027 428 25 00032 : Cession habitation - rue de Honfleur– Parcelles AM 270 et 526/1904 m<sup>2</sup> – Zone Uh
  - DIA 027 428 25 00033 : Cession habitation - rue des remparts– Parcelle AV 30/1660 m<sup>2</sup> – Zone Uh
  - DIA 027 428 25 00034 : Cession habitation – route de Nassandres– Parcelle AW 142/1124 m<sup>2</sup> – Zone Uh
  - DIA 027 428 25 00035 : Cession habitation – Allée Edouard Mérite – Parcelle AN-147/300m<sup>2</sup> – Zone Uh
- Les membres de la commission ne souhaitent pas aliéner ces biens.**

→ **Déclaration Préalable :**

- DP 027 428 25 00038 : Place Aristide Briand. Parcelle AK 206. Zone Up. Changement des menuiseries.

**ABF : Accord avec prescriptions**

**CCPN : Majoration de délais**

**Avis de la commission : avis favorable sous réserve des prescriptions de l'ABF**

- DP 027 428 25 00039 : Rue Pierre Corneille. Parcelles AO 103-104-106-107-145-206. Zones A et Ue. Rénovation des façades de l'ensemble de l'établissement.

**ABF : Donne son accord**

**CCPN : Majoration de délais**

**Avis de la commission : avis favorable**

- DP 027 428 25 00040 : Rue du Tour de Ville Nord. Parcelle AT-4. Zone Uh. Installation d'une pergola.

**ABF : Donne son accord**

**CCPN : Majoration de délais**

**Avis de la commission : avis favorable**

- DP 027 428 25 00041 : Route de Beaumont. Parcelle AE-94. Zone Uh. Démontage d'un bâtiment pour en remonter un à la place.

**ABF : Donne son accord**

**CCPN : Majoration de délais**

**Avis de la commission : avis favorable**

- DP 027 428 25 00042 : Rue des Remparts. Parcelle AV-65. Zone Uh. Isolation extérieure – changement des menuiseries, du portail et du portillon – Remplacement de la terrasse

**ABF : En cours**

**CCPN : En cours**

**Avis de la commission : les élus souhaitent savoir si la toiture sera aussi refaite.**

**→ Autorisation Enseigne :**

- AP 027 428 25 0003 : Place du Château. Parcelle AV-84. Zone UP. Modification de l'enseigne suite au changement de propriétaire.

**ABF : En cours**

**CCPN : Incomplet**

**Avis de la commission : avis favorable sous réserve des prescriptions de l'ABF.**

**Application du PLU**

Concernant les règles du PLU en zone Uh imprécises sur l'isolation extérieure des habitations, les élus de la commission se sont positionnés favorablement sur la mise en place d'une isolation extérieure avec un bardage PVC.

**Projet de modification simplifiée du PLU**

Différents points du PLU vont être soumis à réflexion auprès des élus pour modification :

- Modifier l'OAP 6 à vocation commerciale en zone économique à vocation industrielle et commerciale,
- Modifier la règle pour le stationnement des vélos,
- Modifier la pente des toits sur les annexes, (garage et abri de jardin) non visibles de l'espace public,
- Modifier l'implantation des abris de jardin ou garage,
- Modifier les possibilités d'enduit ou de pose de parement de pierres ou de briques sur les constructions existantes,
- Modifier l'article pour mettre un grillage simple sans mur bahut sans haie vive ainsi que sur muret pour les clôtures,
- Modifier la « pose à fleur » pour les panneaux solaires et également la mention « teinte assurant un fondu avec la toiture existante »
- Modifier l'article sur les souches de cheminées,
- Modifier la pente des toits pour les bâtiments à vocation artisanale en zone Uh et Up
- Etendre la zone Up pour construction à 100% vers la rue de Verdun
- Modifier le règlement pour étudier l'installation de bâtiments studio de jardin

**L'OPAH les dossiers (3 sur Le Neubourg)**

Parmi 12 dossiers présentés par SOLIHA, 3 concernaient la ville du Neubourg : un projet de lutte contre la précarité énergétique et deux projets de travaux pour le maintien à domicile soit la somme de 5 500 €.

Les crédits pour l'année 2025 concernant l'autonomie sont épuisés. Ces dossiers ont l'opportunité de recueillir d'autres aides.

## Patrimoine

1. L'échéancier des travaux dans le parc du château

Juin dossier d'appel d'offre, en juillet recueil des propositions et choix des entreprises, octobre travaux dans le parc

2. Les JEP 2025

Il est proposé d'organiser la visite de la salle de toison d'Or et des extérieurs du château, le samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025 de 9h à 12h. Les élus qui le souhaitent pourront guider les visiteurs.

3. L'anniversaire du millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant en 2027

La Région Normandie a lancé un appel à projets pour fêter le millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant et au-delà les vikings à travers la Normandie. Un dossier d'inscription doit être présenté avant le 30 juin. Afin de mutualiser les moyens, il est envisagé une édition spéciale du festival Et Pop ! au château et des JEP.

Prochaine commission : le 02 juillet 2025

*Madame Natacha Brunet relève que sa proposition d'ouvrir l'église aux JEP n'a pas été mentionnée dans le compte-rendu.*

*Madame le Maire estime que les élus volontaires pour les JEP ne sont déjà pas nombreux pour le château.*

## DCM 2025- 63- Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : Validation de trois dossiers

Vu le règlement intérieur d'attribution des aides octroyées par la commune du Neubourg dans l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), approuvé par délibération du 18 novembre 2024, modifié par délibération du 24 février 2025,

Vu l'avis favorable de la commission communale d'attribution concernant deux dossiers pour des travaux d'autonomie et un dossier pour des travaux de lutte contre la précarité énergétique,

Vu l'avis favorable de l'ANAH et de la communauté de communes du Pays du Neubourg,

### Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

✓ DÉCIDE de verser les aides suivantes :

Dossier	Coût des travaux subventionnables	Aide communale	Reste à charge
Autonomie	20 623,34 €	2 000 €	1 849,68 €
Autonomie	11 552,42 €	2 000 €	2 931,66 €
Précarité énergétique	75 200,04 €	500 €	12 437,93 €

Adopté à l'unanimité,

## BATIMENTS COMMUNAUX – CADRE DE VIE

Compte-rendu de la commission du 10 juin 2025

Étaient présents : I. VAUQUELIN, F. BRONNAZ, A. CHEUX, A. LE MERRER, L. CABOT, D. ONFRAY, E. DETAILLE, H. LEROY, F. LESUEUR, S. CHERRIER

Absents excusés : E. DUPONT, P. DELAUNAY, F. DAVOUST, M.N. CHEVALIER, I. AMEYE, J. LEFEBVRE

## ORDRE DU JOUR

### Projet de sonorisation de la ville.

Le centre-ville possède depuis longtemps un système de sonorisation. Celui-ci est vieillissant et sujet à des pannes fréquentes. En concertation avec l'UCIAL, il a été décidé de remplacer ces équipements par du matériel de nouvelle génération en y ajoutant des micros HF qui nous faisaient défaut. De nombreuses sociétés spécialisées dans ce domaine ont été sollicitées. Deux ont retenu notre attention. La société ELECSON pour un montant de 11 184,03 € HT et la société COURTIN pour un montant de 16 330,20 € HT.

La société ELECSON a été retenue.

Cette nouvelle installation sera la propriété de la ville. Une convention sera rédigée avec l'UCIAL pour leurs utilisations occasionnelles. La SACEM sera à la charge de l'UCIAL.

### Clôture des jardins familiaux et Triathlon.

Depuis quelques mois, les jardins familiaux accueillent sur un bout de leur parking un conteneur qui sert de stockage au club du triathlon.

Afin de maintenir le chacun chez soi de ces deux associations, il a été décidé de mettre en place une clôture de séparation avec une entrée privative pour chacune. Les travaux seront réalisés en régie par nos services. Les poteaux étant en stock, nous avons 359,17 € HT d'achat de grillage, tendeurs et fil de tension.

*Madame Natacha Brunet a constaté des travaux sur bornes près de l'église.*

*Madame le Maire confirme une intervention sur les bornes en pierre suite à un sinistre.*

### VOIRIE - RESEAUX - ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT

*Compte-rendu de la commission du 10 juin 2025*

Étaient présents : Mesdames VAUQUELIN, LE MERRER, LEROY, Messieurs BRONNAZ, CHEUX, DETAILLE, CABOT, CHERRIER, ONFRAY.

Absents excusés : Mesdames CHEVALIER, AMEYE, DUPONT, Messieurs DAVOUST, BARBIER, DELAUNAY, LEFEBVRE.

Services techniques : Monsieur LESUEUR.

### Vélodrome : Point sur les travaux

La partie en herbe, de chaque côté du chemin d'accès au centre du vélodrome, a été décapée. La terre a été évacuée, puis remplacée par une couche de grave, et recouverte d'enrobé drainant. Pour respecter la norme de distance de sécurité de 10m, entre la partie supérieure de la côte d'azur et le premier obstacle, les 2 rangées supérieures de gabions seront remplacées par une longrine, sur la longueur des gabions et du pont cadre, pour fixer la rambarde de sécurité.

### Travaux rue du Ressault

Les travaux de réfection de voirie de la rue du Ressault sont terminés. La CDC a financé selon la convention, pour 123 000 € HT la partie de roulement, et la commune pour 62 000 € HT les bordures et trottoirs.

### Travaux d'entretien des courts de tennis extérieurs

Au terme de 7 années d'utilisation, il est nécessaire d'effectuer des travaux d'entretien des 4 courts de tennis extérieurs, et de refaire le traçage de toutes les lignes. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Polytan pour un montant de 31 580,86 € HT.

### Effacement des réseaux rue Octave Bonnel

Les travaux d'effacement des lignes aériennes doivent débuter mi-juillet, par un premier tronçon de la rue de la Libération jusqu'à la rue du Curé. Auparavant, un état des lieux sera dressé par un huissier concernant toutes les emprises de travaux. Début août, suspension des travaux pendant 15 jours, pour reprendre et terminer ce tronçon, avant la rentrée des classes de septembre. Puis le chantier se poursuivra de la rue de Curé jusqu'à la rue du Val Séry, pour se terminer, normalement fin novembre.

### Questions diverses : NEANT.

*Madame Natacha Brunet a constaté des travaux près de la pharmacie rue Octave Bonnel.*

*Monsieur Francis Bronnaz confirme une intervention nécessaire en raison d'un branchement qui s'est affaissé.*

### QUESTIONS DIVERSES

*Madame Natacha Brunet a vu des agents communaux intervenir dans le cimetière il y a une quinzaine de jours malgré l'externalisation de l'entretien.*

*Monsieur Francis Bronnaz répond que le titulaire du marché a débuté le jeudi 12 juin. Le marché prévoit 18 tontes. Actuellement, en fonction de la météo, le service technique effectue 23 tontes sur l'année.*

*Madame Natacha Brunet demande si le tableau des effectifs ne doit pas être actualisé par le conseil municipal.*

*Madame Claire Lapoirie demande l'entretien des espaces verts dans le lotissement des 40 acres. Elle signale un problème de décroché sur la voirie qui n'est pas suffisamment visible et qui pourrait être signalé avec de la peinture.*

*Monsieur Francis Bronnaz rappelle que le service espaces verts est en cours de recrutement pour deux postes vacants. Les manifestations nombreuses, en cette période de l'année, mobilisent l'ensemble des agents des services techniques.*

Prochaine séance lundi 7 juillet.

Séance levée à 21h02.

## Procès-verbal du 23 juin 2025

Le vingt-trois juin deux mille vingt cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, à la mairie, salle de conseil.

**Présents :** Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, Mme Evelyne DUPONT, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, Mme Isabel COUDRAY, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

**Absente excusée ayant donné pouvoir :** M. Philippe DELAUNAY pouvoir à M. Francis DAVOUST, M. Stéphane CHERRIER pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Isabelle AMEYE pouvoir à Mme Anita LE MERRER.

**Absents excusés :** Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY.

**Absente :** Mme Katiana LEVAVASSEUR.

**Secrétaires de séance :** Mme Caroline CHOPIN, Mme Isabel COUDRAY.

DCM 2025-58- Barème de participation pour les familles au projet de classe de mer de l'école Jean Moulin

DCM 2025-59- Demande de subvention pour le projet Notre Ecole Faisons-la Ensemble (NEFLE) CM2-6<sup>e</sup>

DCM 2025-60- Subvention Football Club du Pays du Neubourg (FCPN) 2025

DCM 2025-61- Subvention exceptionnelle pour le Tournoi International de Tennis

DCM 2025-62- Tarifs spectacles saison 2025-2026

DCM 2025- 63- Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : Validation de trois dossiers

Prénom Nom	Fonction	Signature
Isabelle VAUQUELIN	Maire	
Caroline CHOPIN	Secrétaire de séance	
Isabel COUDRAY	Secrétaire de séance	